

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Bracq
- **Prénom**
Pascale
- **Raison sociale**
Collectif d'associations

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Les Rendez-vous de l'Europe : Pour un statut européen des femmes"
- **Description de l'activité**
Réaliser trois consultations citoyennes sur des problématiques spécifiques liées aux femmes, au niveau européen.
Prochaines consultations le 6 septembre (Statut économique) et le 9 octobre (Santé et judiciarisation)
- **Date et heure**
28 juin 2018 de 18h30 à 21H30
- **Lieu**
Maison de l'Europe à Paris
- **Nombre de participants**
30
- **Catégories de publics présents**
Des femmes (hommes invités!) de réseaux féminins/mixtes, nationaux/internationaux, généralistes, professionnels ou inter-entreprises

→ idée de décloisonner les champs d'actions/réflexions habituels tant sur les thématiques que pour les participant.e.s.

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
 - Hélène Périvier, économiste à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques- Centre de recherche en économie de Sciences Po)
 - Choralyne Dumesnil, avocate au Barreau de Paris

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**

Sur la thématique « Pour un statut juridique » :

 - Europe et actions en faveur des droits des femmes
 - Éducation
 - Femmes et Sports
 - Lutte contre les stéréotypes
 - Violences
 - Droits sexuels et reproductifs (à l'ordre du jour de la consultation du 9 octobre)
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
 - Europe et actions en faveur des droits des femmes : l'UE fait-elle réellement des choses marquantes en faveur des droits des femmes ou est-ce un manque d'informations/visibilité sur ses actions ? En tout état de cause, les libertés fondamentales des femmes (avortement en particulier et droits sexuels et reproductifs en général, autonomisation économique, etc.) ne sont pas clairement garanties/protégées au niveau européen.
 - Éducation : le renforcement de l'autonomisation des femmes passe par la formation des filles à des métiers techniques considérés aujourd'hui comme « masculins ». Le développement des nouvelles technologies va renforcer ces métiers techniques (dont de nombreux n'existent pas encore) risquant d'accentuer/créer une marginalisation/exclusion des filles.
 - Femmes et Sports : comme dans tous les secteurs, les femmes ont à subir dans le sport des inégalités souvent invisibles que ce soit dans les équipements, les pratiques, les salaires (70% des budgets profitent aux garçons/hommes), dans les postes à responsabilités ou la médiatisation du sport féminin (où de surcroît apparaît une sexualisation du corps des sportives et des journalistes femmes).
 - Lutte contre les stéréotypes : où que l'on regarde, les représentations des femmes (et des hommes) restent soumises à de multiples stéréotypes. Ces stéréotypes enferment les femmes, freinent leurs ambitions légitimes voire nient leurs talents et les empêchent de se projeter dans des activités qui leur donneraient une autonomie plus grande et leur permettraient de s'exprimer pour le plus grand bien de la collectivité (innovations et créations de tous ordres, renforcement de viviers de main d'œuvre spécialisée, etc.). Concernant les petites filles, ces stéréotypes sont même de nature à compromettre leur avenir dans un monde de plus en plus technologique (cf. § éducation)

- Violences : les violences faites aux femmes et aux filles sont malheureusement universellement partagées.
- Droits sexuels et reproductifs (à l'ordre du jour de la consultation du 9 octobre)

- **Pistes de proposition formulées**

- Europe et actions en faveur des droits des femmes
 - o Faire de l'égalité Femmes/Hommes une des valeurs fondamentales de l'UE. En faire une « Grande cause européenne » avec une campagne déployée en conséquence dans tous les états membres.
 - o En tant que principe fondamental, créer un poste de commissaire européen chargé.e des droits des femmes.
 - o Avoir un budget spécifique
 - o Avoir une fiscalité individualisée sur le revenu, qui ne soit donc plus défavorable aux femmes (cf. "Salaire d'appoint").
 - o Communiquer régulièrement sur les actions de l'UE en faveur des femmes

- Éducation :

- o Actions spécifiques pour donner le goût des maths, des sciences et du numérique aux petites filles et leur donner confiance en elles. Leur apprendre à coder.
- o Lutter contre les stéréotypes des métiers pour décloisonner les genres : sensibilisation à l'intérêt des métiers techniques pour les filles et des métiers du « care » pour les garçons.
- o Visibilité accrue des secteurs techniques auprès des filles : rôles modèles, volonté/besoins de recrutement des femmes clairement affichés pour encourager l'augmentation du nombre de filles/femmes à s'y intéresser.

- Femmes et Sports : proclamer explicitement la lutte contre le sexisme, les inégalités et les violences dans le sport et avoir une volonté politique affirmée en la matière :

- o Dans les pratiques sportives, l'éducation et la formation des enseignants/animateurs/encadrants
- o Dans la gouvernance et le fonctionnement des instances dirigeantes
- o Dans les salaires des sportifs, encadrants et dirigeants
- o Dans la médiatisation : pour la visibilité du sport féminin, contre l'hypersexualisation des sportives
- o Mettre en place des statistiques genrées pour piloter cette politique
- o Avoir une ligne budgétaire européenne spécifique
- o Dans la perspective des JO 2024 en Europe, appliquer la Charte Olympique en excluant les pays qui ne respectent pas les droits des femmes (cf. aussi sportives pénalisées par le port du voile)

- Lutte contre les stéréotypes : avoir une volonté politique affirmée en la matière pour changer les représentations dans les pubs, les supports scolaires, l'audio-visuel, les jouets, etc. mais aussi dans les algorithmes et l'intelligence artificielle :

- o Produire des études quantitatives au niveau européen pour dimensionner le sujet et créer des outils de pilotage.
- o Créer une charte européenne de lutte contre les stéréotypes sur ces différentes thématiques, assortie d'aides financières éventuelles mais aussi de sanctions le cas échéant.

- o Avoir une ligne budgétaire spécifique pour financer des campagnes de sensibilisation et d'actions. Faire des appels à projets européens.
- o Avoir une action spécifique pour rendre visibles les femmes de plus de 50 ans dans les médias en général et les productions audio-visuelles en particulier.

•Violences :

- o Il est important de les identifier pour mieux les combattre tant au niveau national qu'au niveau européen. Favoriser une approche globale: formation des personnels représentant l'État, accompagnement des victimes, sanction des agresseurs et budgétisation nécessaire.
- o Décloisonner les violences par l'organisation d'une plateforme rassemblant toutes les manifestations de violences à l'encontre des femmes et des filles (féminicides, viols, violences conjugales, harcèlement sous toutes ses formes, mutilations sexuelles, mariages précoces, etc.)
- o Produire un suivi quantitatif homogène au niveau européen

•Droits sexuels et reproductifs (qui sont à l'ordre du jour de la consultation du 9 octobre) :

=> relancer la dynamique de la clause de l'Européenne la plus favorisée

- o Faciliter l'accès à la contraception et à une IVG sécurisée (à l'hôpital) pour toutes les femmes, condition essentielle de leur liberté individuelle, préalable à leur autonomisation économique et politique. Toutes les femmes vivant en Europe doivent avoir accès à cette liberté essentielle. S'adapter au public pour que le sujet puisse être audible selon culture/religion (cf.ci-dessous)
- o Faire appliquer ce régime aux femmes migrantes actuellement soumises au « Code du statut du pays d'origine » en cas de rapprochement familial. La femme dans cette situation n'existe que par son mari et pas d'IVG si interdite dans son pays d'origine. NB : la femme peut d'ailleurs être répudiée par son mari si c'est autorisé par le pays d'origine, même si contraire à la législation du pays d'accueil. Elle peut être expulsée en conséquence du jour au lendemain et sans ses enfants.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Coordination par Isabelle Blin et Pascale Bracq avec notamment la participation des associations suivantes : AAFA, BPW, Citoyennes pour l'Europe, CNFF, CyberElles, Femme et Société, Génération Femmes d'influence, International au Féminin, Laboratoire de l'Egalité, PWN, WILLA.

Après mise en perspective par les expertes/grands témoins, nombreux et riches échanges dans une assistance engagée et elle-même souvent experte des sujets évoqués.